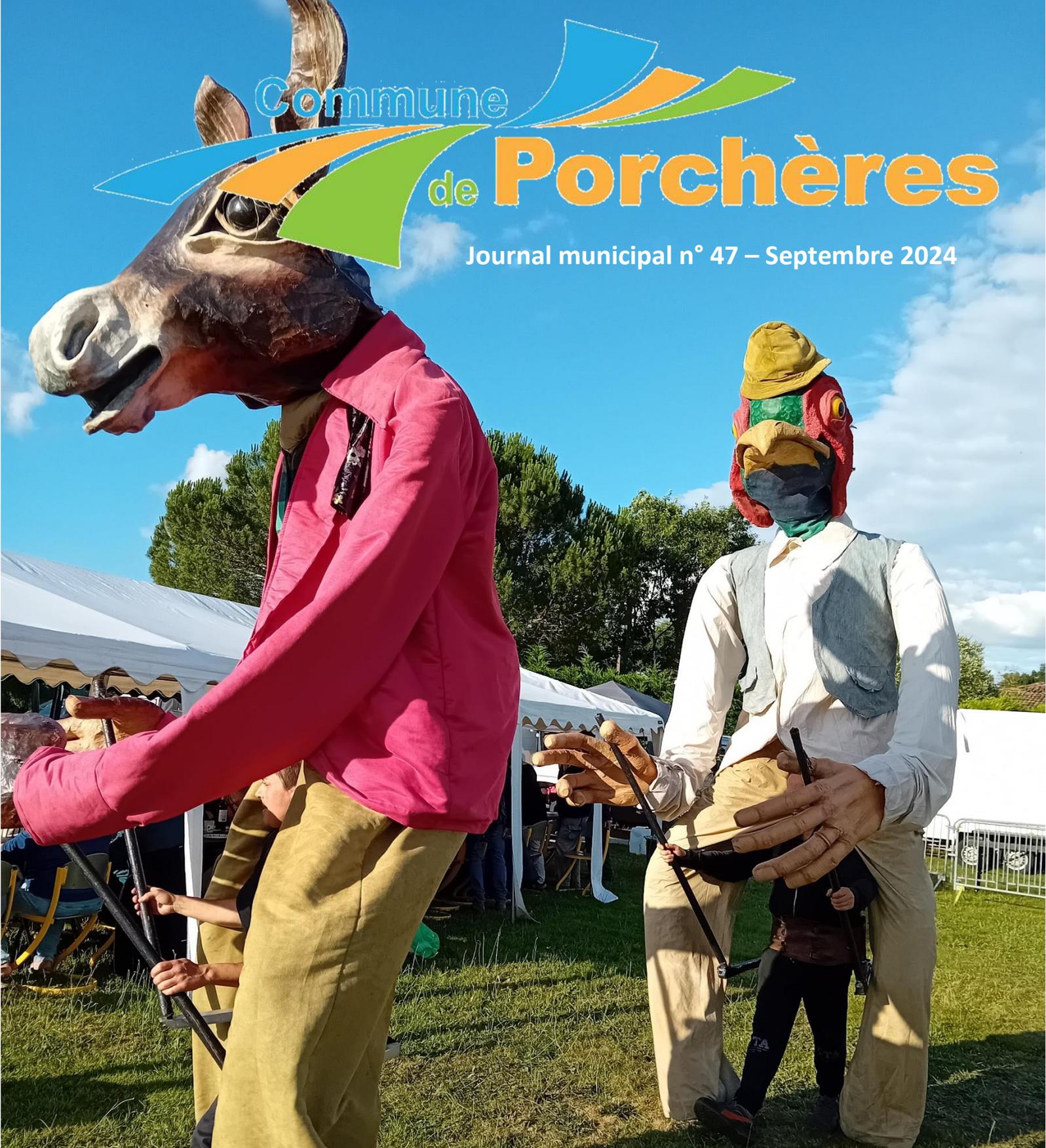


Commune

de **Porchères**

Journal municipal n° 47 – Septembre 2024



## SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	Saison de chasse 2024	p. 6
L'inauguration de la mairie	p. 3	Parlons des poubelles !	p. 7
Du côté de l'école	p. 4	De mémoire de Porchérois	p. 10
Sortie à Libourne pour l'école	p. 5	En bref	p. 11
Actu de l'école	p. 6	Agenda	p. 12

## MOT DU MAIRE



Chers habitants de Porchères,

C'est déjà la rentrée !

Dès le 2 septembre, les petits écoliers ont repris le chemin de l'école de Porchères, et vient le moment du journal municipal de septembre.

Depuis le mois de mai, beaucoup d'activités et d'animations ont ponctué l'été : fête locale, fête de l'école, fête de la musique, fête agricole, repas à la piscine, marché nocturne, concerts au moulin, passage du radeau Le Rouget de l'Isle, etc., signe d'une vie associative riche et variée.

Notre nouvelle mairie a retrouvé toutes ses fonctions. Secrétaires et élus ont repris leurs marques, les archives ont été remises à leur place, l'informatique rebranché. Après les élections de début juillet pour baptiser la salle du conseil, un premier mariage a eu lieu le 26 août. Le bâtiment est donc bien fonctionnel pour tous les besoins d'une mairie !

Cet automne, des plantations extérieures viendront parfaire l'esthétique générale des abords.

Prendre les meilleures décisions pour les habitants de Porchères, voilà le sens de notre engagement au sein du conseil municipal. Faire vivre et animer l'instant tout en prévoyant l'avenir, en anticipant les besoins futurs, en étant au rendez-vous des grands enjeux de notre époque, bien compliquée.

Au milieu du grand tumulte, il faut garder la tête froide, se concentrer sur l'essentiel, se détacher des intérêts particuliers pour rechercher en permanence l'intérêt général.

Chaque jour, élus et agents de la commune s'y emploient.

Bonne lecture,

David REDON, maire de Porchères

Photo de couverture : la compagnie Bull'Zik lors de la grande fête agricole en juillet 2024

Le fait que les hommes tirent peu de profit des leçons de l'Histoire est la leçon la plus importante que l'Histoire nous enseigne.

Huxley

LE MONDE  
DANS LEQUEL  
NOUS VIVONS  
EST SI  
ÉTRANGE  
QUE NOUS  
APPELONS  
SAUVAGES  
CEUX QUI  
VIVENT DANS  
LA NATURE ET  
CIVILISÉS  
CEUX QUI LA  
DÉTRUISENT.

*Lynn Lalancette Coackiag*

## L'inauguration de la nouvelle mairie



Il y avait beaucoup de monde en ce samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 sur le parvis de la mairie pour son inauguration après 2 ans de travaux. Elus locaux, artisans du chantier, conseil municipal des jeunes, habitants de Porchères... La visite des lieux a permis à chacun de découvrir ces nouveaux locaux : accueil, bureaux, nouvelle salle du conseil municipal. La cérémonie s'est déroulée dans une belle ambiance. Ce n'est pas tous les jours qu'on inaugure une nouvelle mairie !

Ce moment était aussi l'occasion de la publication d'un tout nouveau plan de la commune, dessiné par l'illustratrice Camille Piantanida, qui figure en grand format dans la salle du conseil. C'était aussi le moment

de découvrir les 3 superbes dessins réalisés par Sylvain Féau qui décorent à merveille l'autre grand mur de cette nouvelle salle du conseil.

Bref, une belle inauguration à la hauteur de l'événement pour notre commune qui se dote, avec cette nouvelle mairie, de locaux publics, beaux et fonctionnels, modernes et responsables.

Un des corollaires, c'est que la salle polyvalente est de nouveau disponible pour les fêtes familiales, associatives ou autres.



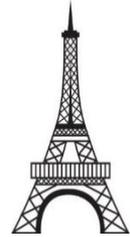
## Du côté de l'école...

Le 18 juin, nous avons visité la mairie de Porchères :

Nous avons vu **des symboles de la France** :

- Le buste de **Marianne** symbole de la Liberté.
- Le portrait du **Président** de la république : M. Macron.
- **La devise** de la France :
- Monsieur le Maire portait son écharpe tricolore comme **le drapeau**

Nous connaissons aussi **La Marseillaise** et **La Tour Eiffel**.



Nous avons aussi vu Béatrice et Laure, les secrétaires qui envoient et reçoivent le courrier de la mairie.

Olivia, la cantinière, prépare nos repas.

Marina et Corinne, les Atsem s'occupent de nous et aident les maitresses.

Jean-Claude et Marc entretiennent les routes, les jardins et les bâtiments.

Tous travaillent pour la mairie.



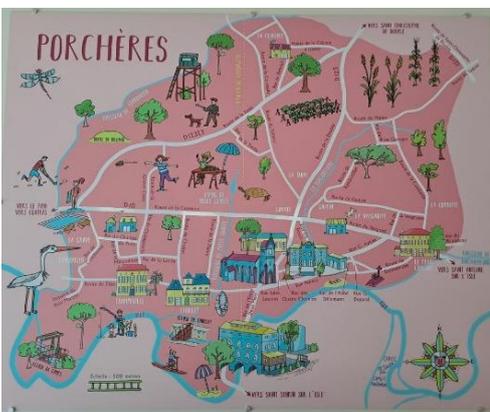
Nous nous sommes assis autour de la table du conseil municipal, c'est là que les conseillers élus décident de ce qu'ils vont faire pour la commune : par exemple, acheter du matériel pour notre salle de motricité, réparer une route,



Dans la salle, il y avait la déclaration des droits de l'homme qui dit que tous les hommes naissent avec les mêmes droits.

Enfin, il y avait le plan de la commune qui a été fait par l'illustratrice Camille Piantanida.

Elle a aussi travaillé avec les élèves de l'école de Saint Antoine.



Texte dicté par les Grandes Section Maternelle.

## La sortie à Libourne de l'école de Porchères

Le jeudi 20 juin, nous sommes allés voir le film « Le chêne » au cinéma de Libourne.

Ce film racontait la vie d'un chêne. Nous avons vu des animaux : des écureuils, des hérissons, des souris, une chouette effraie, un pic-vert, un couple de geais, une buse, une scolopendre, des sangliers, des renards... Tous ces animaux vivent dans la forêt. Le film montre leur vie autour du chêne au fil des saisons.



Avant de voir le film, nous sommes allés dans la salle de projection pour voir comment le film s'allume.

Nous avons découvert un très gros vidéoprojecteur. Un monsieur allumait le film grâce à un petit écran. Nous avons aussi vu un ordinateur qui permet de choisir le film et un écran qui permet de contrôler le son.



Ensuite, nous avons fait un pique-nique au parc du lac des Dagueys. C'était trop bien même si nous avons mangé sous une petite pluie. Nous avons pu nous abriter sous trois chênes.

Une fois nos ventres remplis, nous sommes allés à la ferme de la Barbanne et nous avons fait les aventuriers sur le chemin des chèvres. Celles-ci nous ont fait un beau spectacle : deux mâles, donc des boucs, se sont entraînés à se battre avec leurs cornes devant nous.

Nous avons vu des dindons et nous nous amusons à leur faire « Glou glou glou » pour qu'ils fassent leur bruit. Nous avons vu des vaches, un poney, un âne, un porc gascon, un paon en liberté et une grosse tortue qui ne voulait pas descendre de sa marche de peur de faire une galipette et de se retrouver sur sa carapace. Il y avait aussi une perruche qui peut faire des



bisous sur les doigts à travers le grillage, des lapins chèvres et des oies. Nous avons aussi vu des bébés animaux : des canetons, des poussins et des cailles. Il y avait même un petit œuf. Nous espérons qu'il va éclore et bien grandir.

C'était une excellente sortie, ça nous a beaucoup plu et nous avons très envie d'y retourner.

La classe de CP

## Danse traditionnelle à l'école

« On est allé voir les musiciens dans la salle des fêtes. Patricia a joué de l'accordéon. Jean Paul a joué de la flûte, de la clarinette et de la cornemuse. On remplit le sac en soufflant dans le tuyau et on appuie sur le sac et les trous. Ça fait sortir l'air et ça produit du son. On s'est assis pour entendre la musique.

Patricia et Jean Paul ont joué des instruments et nous avons dansé : le saut du lapin, le bastringlo et la danse du soleil.

C'était trop bien ! Ils ont bien joué. » *Texte dicté par les enfants de classe de PS-MS*



## La rentrée à l'école de Porchères

Ce lundi 1er septembre 2024, l'école a retrouvé ses élèves et l'équipe enseignante. Petits et grands étaient au rendez-vous.

A l'école de la Mousquetière de Porchères, les élèves sont répartis dans 3 classes :

- Emmanuelle ROUX est la nouvelle institutrice des classes de Petite Section PS et Moyenne Section MS. Elle a 12 MS et 13 PS et est aidée de Marina CARBONNET (ATSEM).
- Marie GAULTIER, la directrice de l'école a une classe de 13 élèves en Grande Section GS. Elle est aidée de Corinne HELLE (ATSEM).
- Laurine ROMAN est l'institutrice de la classe de 12 élèves, répartis en Cours Préparatoire CP et Cours élémentaire 1ère année CE1 : 7 CP et 5 CE1.

Pour la première fois l'école de Porchères va accueillir une étudiante en alternance qui va renforcer les équipes d'ATSEM environ une semaine sur deux.

Enfin, la cuisine est toujours assurée au restaurant scolaire par Olivia TOURNEUR

Nous souhaitons aux élèves et au personnel une très bonne rentrée.

## Saison de chasse 2024

Une nouvelle saison de chasse commence le dimanche 8 septembre. La chasse est une activité de loisir présente sur notre commune depuis toujours et il est important que tout se passe bien, pour tout le monde.

Pour mémoire, le règlement précise qu'il est interdit de chasser à moins de 150 mètres des habitations et qu'en principe, il ne doit donc jamais y avoir de plombs qui atterrissent sur les maisons !

Les promeneurs, les cyclistes, les joggeurs ou cavaliers sont invités à porter des vêtements bien visibles et à emprunter les chemins communaux. Les espaces chassables et les lieux de promenade sont suffisamment nombreux sur la commune pour permettre une bonne cohabitation des chasseurs et des autres usages des espaces naturels. Rappelons enfin que les chasseurs ont, au-delà de la dimension « loisir » le rôle essentiel de la régulation cynégétique, notamment du grand gibier.



## Parlons des poubelles !

Depuis une cinquantaine d'années environ nous nous sommes tous habitués à consommer toujours plus d'emballages à usage unique (bouteilles d'eau et de lait, emballages de yaourt et de jambon, boîtes de conserves, etc...)

Depuis une quinzaine d'années, ces emballages recyclables sont triés dans les poubelles jaunes et partent en filière de valorisation.



### Mais, au fait, savez-vous ce que deviennent vos poubelles une fois que le camion les emporte ?



Les poubelles jaunes sont déposées à Saint-Denis-de-Pile sur la plateforme Trigironde et triées, en partie par des automates et aussi par des humains : métal, plastiques, cartons... afin d'être recyclés.

Le plus gros du travail consiste à retrier les erreurs de tri faites par les habitants...

Le métal, le papier et le carton, bon nombre de plastiques peuvent être recyclés et ainsi valorisés.

Plateforme de Saint-Denis-de-Pile. Quel travail pour les agents !

### Et nos poubelles marrons ?

Elles ne sont pas triées, elles sont enfouies à Lapouyade au Centre d'Enfouissement Technique. Cet équipement constitué d'immenses alvéoles étanches permet de stocker « pour toujours » les déchets non recyclés que nous produisons quotidiennement.

Nous sommes donc, collectivement, en train de transmettre aux générations futures un site extrêmement pollué. Loin des yeux, loin de la conscience...



Site d'enfouissement de Lapouyade.  
Si on cherche bien, on peut retrouver votre pot de yaourt vide d'il y a 10 ans...  
Vous ne vous en souvenez plus, mais la nature oui.

# DURÉE DE VIE DES DÉCHETS

ABANDONNÉS DANS LA NATURE

PAPIERS  
DE BONBONS



5 ans

TICKETS  
DE BUS-MÉTRO



1 an

PILES AU MERCURE



200 ans

BOÎTES DE CONSERVES



50 ans



SACS PLASTIQUES



400 à 450 ans

PNEUS



100 ans

PAQUET  
DE CIGARETTES



100 à 200 ans

BOUTEILLES  
EN PLASTIQUE



100 à 1000 ans

CANETTES  
EN ALUMINIUM



100 à 500 ans

POLYSTYRÈNE



VERRE



4000 à 5000 ans

Trouvez-vous normal que, lorsque vous mangez un yaourt en 3 minutes, son pot en plastique à usage unique mette plus de 700 ans à être dégradé ?

**Ce modèle, hérité des années 1970 et 1980 n'est plus tenable, plus acceptable, plus responsable.**

Le changement est nécessaire pour être à la hauteur de nos responsabilités.

## **CHACUN EST RESPONSABLE DES DÉCHETS QU'IL PRODUIT.**

Il est donc indispensable de réduire le volume de nos déchets, de trier davantage, d'enfouir le moins possible. Le SMICVAL, à qui La Cali a confié le soin de gérer la collecte et la valorisation de nos déchets ménagers, propose un nouveau mode de collecte appelé « Néo-Smicval ».

L'un des axes consiste à arrêter la collecte en porte-à-porte pour passer en Points d'Apports Collectifs (PAC) afin de responsabiliser chacun d'entre nous. Il comporte aussi 70 autres mesures d'accompagnement comme :

- Remboursement de 50 % pour l'achat d'un kit mulching pour votre tondeuse
- Remboursement de 50 % pour l'achat de poules pour éliminer les biodéchets
- Aide à l'achat et à la location de couches lavables
- Aide à l'achat de protections féminines réutilisables...

**En acceptant ce changement aujourd'hui, nous protégeons notre porte-monnaie demain !**

En effet la taxe TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluante, mise en place par l'Etat a presque triplé en 5 ans passant de 25 à 65 € la tonne. C'est une volonté de l'Etat et l'objectif de cette augmentation est de faire réduire la production de déchets et d'encourager les filières de traitement les moins polluantes.



En ne faisant pas ce changement, nous nous exposons à des augmentations **TRES IMPORTANTES** de la TEOM, (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), que nous payons avec la taxe foncière.

Le passage en Point d'Apport Collectif est donc aussi une mesure de protection de notre pouvoir d'achat. C'est un défi qu'il nous faut relever ensemble. Nous ne sommes pas seuls, de nombreuses communes autour de nous, changent aussi de mode de collecte.

### **Les personnes en difficulté et les dépôts sauvages**

Certaines personnes ne peuvent pas, physiquement amener leurs déchets jusqu'aux Points d'Apports Collectifs. Pour ces personnes, un dispositif de maintien de collecte en porte-à-porte peut être maintenu sous certaines conditions. Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à vous adresser au SMICVAL pour tout



renseignement supplémentaire.

Afin d'empêcher les dépôts sauvages de déchets dans la nature ou sur le domaine public, la mairie de Porchères s'engage également. D'ici la fin de l'année, nous déploierons un nouveau service de vidéosurveillance du domaine public. Mais aussi, depuis ce mois de septembre, le maire de Porchères est habilité à verbaliser sous forme d'amendes administratives en cas de constat d'infraction.

## Les emplacements des Points d'Apports Collectifs

Les emplacements ont été discutés avec le SMICVAL en tenant compte de nombreux critères techniques. Vous en trouverez à la plage de Saint-Seurin, dans le bourg, rue Peiresc, rue Charles Frouin et rue Jules Laurent et route de Champeville.

Depuis le 22 août et la mise en service de ces PAC, signalons que les abords des containers sont restés très propres et que le civisme l'emporte. Merci !

## Composteurs gratuits

Afin de limiter nos apports en matière de déchets chaque habitant est incité à produire son compost chez lui. Le SMICVAL met donc à disposition des composteurs gratuitement. Vous pouvez demander le vôtre, si ce n'est pas encore fait en contactant Bernadette BOUFFARD-GOURLLOT au 06.85.47.40.37.

Des sacs verts compostables pour les restes alimentaires sont disponibles en mairie (2 rouleaux par mois par foyer)



## Que faire de ses anciens bacs ?

Vos anciens bacs individuels jaunes et marrons n'ont donc plus d'usage. Vous pouvez librement les conserver, si vous le souhaitez.

Dans tous les cas il vous est demandé de ne pas les laisser sur le domaine public et de préférence de les supprimer du paysage.

Les services du SMICVAL et de la mairie de Porchères restent à votre écoute et à votre service pour tout renseignement à ce sujet.

## De mémoire de Porcherois



Afin de garder une trace du passé de la commune, depuis deux ans, un travail de mémoire a été entrepris. La biographe et auteure Anne-Claire PAROLA a ainsi interviewé une trentaine « d'anciens » qui nous partagent leurs souvenirs de l'école, de la guerre de 1939-1945, de leur quotidien avec l'arrivée de l'eau courante et de l'électricité, de l'aventure autour de la piscine de Lagrave et du club de Hockey sur gazon, etc.

250 pages bien illustrées qui marqueront l'histoire de la commune.

Un exemplaire a été offert à chaque foyer de la commune à l'occasion de la fête agricole en juillet. Si vous n'avez pas encore le vôtre, il est disponible à l'accueil de la mairie et si vous souhaitez en acheter, il est en vente au prix de 12 €.

## *Intégrer le Conseil Municipal des Jeunes*

Vous avez entre 8 et 16 ans, vous êtes scolarisés en primaire, collège ou lycée, vous avez envie de vous sentir responsable envers votre commune, alors cela est possible. Venez compléter l'équipe actuelle pour apporter de nouvelles idées et continuer à concrétiser des projets tels abris de vélos, partenariat avec Tendons la main ....

Si vous êtes intéressés, renseignements en Mairie.



## *Nouveau recours contre le projet de gravière*

Comme annoncé dans le dernier journal en mai, un nouvel arrêté préfectoral du 13 mars 2024 autorise le projet de gravière à Porchères et Saint-Antoine en permettant à tous les camions de passer par le bourg de Saint-Antoine.

Le 12 juillet 2024 un recours a été déposé devant le tribunal administratif de Bordeaux par 43 habitants de Porchères et de Saint-Antoine, la mairie de Porchères, la SEPANSO et l'association VIENVI.

Les arguments sont sérieux. Nous verrons bien dans quelques mois ce qu'en dira le tribunal. Ce dossier qui dure depuis 10 ans devant les tribunaux est toujours aussi inacceptable.



## *Des scooters en libre-service*



A partir d'octobre 2024, la CALI propose un nouveau service avec des scooters en libre-service. La société Edog basée à Bordeaux a répondu à l'appel d'offre et un emplacement sera disponible dans le bourg de Porchères.

Particulièrement destiné à celles et ceux qui n'ont pas de véhicule mais qui doivent se déplacer, le service sera payant et il faudra être titulaire du permis de conduire. Un nouveau service bientôt disponible.

Renseignements complémentaires en mairie.

21 et 22 septembre	Samedi 5 octobre	Dimanche 13 octobre
Journées du patrimoine Moulin de Porchères	Repas entrecôte-frite Comité des fêtes	Concert du Saint-Emilion jazz band ACAP
 <p><b>JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE</b> 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024 sur les thèmes : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"</p>	 <p><b>Porchères</b> Samedi 5 octobre 2024 19H30-Salle des fêtes <b>Entrecôte - frites</b> 25€</p> <p>Menu Salade du Sud Ouest Entrecôte-frites Salade - Fromage Pâtisseries aux fruits rouges Vin et café compris Portes ses couverts Organisé par le comité des fêtes</p>	 <p><b>PORCHERES</b> Dimanche 13 octobre, Salle polyvalente à 15h. L'Association culturelle des Amis de Porchères, vous offre un concert LE SAINT-EMILION BIG BAND</p> <p>ENTREE GRATUITE Pâtisseries, boissons fraîches et chaudes.</p>
Samedi 9 novembre	Dimanche 17 novembre à 15h	Dimanche 8 décembre
Loto Comité des fêtes	Théâtre Népomucène ACAP	Concert chorale ACAP
	 <p><b>PORCHERES</b> Dimanche 17 Novembre 2024 Salle polyvalente à 15h Association Culturelle des Amis de Porchères</p> <p><b>SCÈNES DE VIE</b> Spectacle Café-Théâtre GROUPE THÉÂTRAL NÉPOMUCÈNE</p> <p>Entrée 5€ Pâtisseries, boissons fraîches et chaudes</p>	
Mardi 31 décembre		
Réveillon de Saint-Sylvestre Comité des fêtes		
		

## Horaires d'ouverture

Lundi 14 h - 18 h  
 Mardi 9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h  
 Mercredi 9 h - 12 h 30  
 Jeudi 9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h  
 Vendredi 9 h - 12 h 30, 14 h - 17 h  
 Samedi matin, sur rendez-vous.



Mairie de Porchères  
 37 Place Paul et Pierre Barrau  
 33660 PORCHERES  
 Tel : 05.57.49.61.52  
[mairie@porcheres.fr](mailto:mairie@porcheres.fr)  
<http://www.porcheres.fr>  
 Facebook #mairiedeporcheres